

PRÉPAREZ VOTRE CHIEN À DÉMÉNAGER

Imprimez cette liste. Elle pourrait vous éviter de nombreux désagréments.

AVANT LA SIGNATURE DU BAIL OU DE L'OFFRE D'ACHAT

Se renseigner sur les règlements municipaux. Certaines municipalités ont des règles particulières concernant les animaux de compagnie, incluant le nombre permis par logement et les formalités d'enregistrement. Informez-vous sur les règlements municipaux en vigueur.

Prévenir les fugues. En visitant votre nouvelle maison, assurez-vous que la clôture est étanche.

Prévenir les problèmes de santé. Si possible, renseignez-vous auprès des anciens occupants s'il y a déjà eu des animaux dans la maison. Si c'est le cas, vous auriez sans doute intérêt, avant d'emménager, à vérifier si ces animaux ont laissé des marques telles que de l'urine (en éclairant, dans l'obscurité, les murs et les coins avec une lampe UV — *blacklight* — ; l'urine apparaîtra en bleu) ou des puces (en marchant avec des chaussettes blanches ; les puces y seront attirées). Il faut savoir que les puces peuvent survivre plusieurs mois dans une maison vide. Si cette inspection révèle la présence de ces deux suspects, n'hésitez pas à consulter votre vétérinaire qui vous conseillera sur les précautions à prendre dans de telles circonstances.

QUATRE SEMAINES OU PLUS AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Visiter le vétérinaire. Il vous est recommandé de visiter votre vétérinaire afin qu'il produise un résumé du dossier de votre chien. Y figureront les prescriptions renouvelables (assurez-vous d'avoir assez de médicaments au moment du déménagement, s'il y a lieu). Vous profiterez de cette visite pour vérifier si ses vaccins sont à jour. Il faut savoir que certains virus peuvent persister pendant trois mois dans la nouvelle maison, même après le départ de l'ancien occupant. Par ailleurs, l'administration d'antiparasitaires est vivement conseillée selon la saison et le lieu où vous emménagerez. Si vous déménagez loin, vous pourriez demander à votre vétérinaire actuel de vous recommander un vétérinaire dans votre nouvelle ville.

Porter le collier. Afin d'éviter que le nouveau voisin croie que votre compagnon est un chien errant, faites-lui porter le collier type « ceinture » en tout temps. Il serait également important

de faire installer une micropuce par votre vétérinaire et de faire porter, par votre chien, une médaille indiquant qu'il en a une. À défaut d'une micropuce, faites graver et porter, *avant le déménagement*, une nouvelle médaille sur laquelle seront indiquées vos nouvelles coordonnées. Profitez de l'occasion pour vérifier l'état du collier et de la laisse.

Préparer sur un long terme. Bien avant le déménagement, vous pouvez créer un rituel auditif pour votre compagnon, en lui faisant entendre une musique d'ambiance rassurante — toujours la même — sur une base régulière, que vous pourrez lui faire écouter au besoin dans sa nouvelle maison. Elle l'apaisera.

DEUX À TROIS SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

Réduire l'anxiété. Pendant les semaines précédant le déménagement, l'atmosphère est fébrile dans la maison. On fait les boîtes. Il y a souvent des visiteurs. Votre compagnon le sent. Il existe des produits naturels et des diètes conçus pour diminuer l'anxiété. Pour cette raison, votre vétérinaire pourrait lui prescrire un anxiolytique temporaire qui lui permettra de traverser cette période avec plus de sérénité, et de faciliter son apprentissage et son adaptation au nouveau milieu.

Découvrir le nouveau quartier. Des promenades dans le nouveau quartier, si vous ne déménagez pas trop loin, permettront à votre compagnon canin de déterminer des repères olfactifs. Aussi, si vous avez accès à la maison avant le déménagement, vous pourriez vous y rendre avec lui pour de courtes périodes. Vous le laisserez alors explorer les lieux à son rythme, sans le guider, sans le restreindre. N'oubliez pas qu'il se sert beaucoup de son odorat pour découvrir son territoire.

Faire les boîtes. Faites-les « en équipe » pour en faire un moment privilégié et non anxiogène : vous emballez pendant qu'il s'occupe à une activité passionnante comme une chasse au trésor de croquettes, lécher un jouet (Kong) farci de pâté ou vider un jouet distributeur de croquettes.

LA SEMAINE PRÉCÉDANT LE DÉMÉNAGEMENT

Faire garder son compagnon. Pendant les quelques jours précédant et suivant le jour J, vous aurez tout intérêt, tant pour vous que pour votre compagnon, à le faire garder, de préférence à un endroit que vous lui aurez déjà fait connaître. Vous le tiendrez ainsi à l'abri des accidents, des bruits et des visiteurs qu'il ne connaît pas. Surtout, vous éviterez qu'il fuie, avale quelque chose de nocif ou réagisse de manière incontrôlée. À défaut de le faire garder, mettez-le dans une cage à laquelle vous l'aurez habitué, à un endroit d'où il peut vous voir avec une « activité passionnante ». Donnez-lui régulièrement de l'attention et de l'exercice.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

Transporter votre compagnon. Si la route est longue vers votre nouveau logis, prévoyez demander à votre vétérinaire des médicaments contre le mal des transports.

Préparer l'arrivée. Afin que votre chien se sente plus rapidement à l'aise dans son nouvel environnement, vous pouvez vous procurer un diffuseur électrique Adaptil. Il contient du DAP, une copie synthétique de la phéromone apaisante que produisent les chiennes en lactation et qui rassure les chiots face à de nouvelles expériences. Elle existe aussi sous forme de vaporisateur, et même en collier pour les chiens.

LES LENDEMAINS DU DÉMÉNAGEMENT

Arriver dans son nouveau chez-soi. Idéalement, les meubles et les effets personnels non lavés de votre compagnon seront déjà installés à leur place permanente avant son retour. Vous préparerez son arrivée en dispersant des gâteries un peu partout dans la maison, afin de l'encourager à l'explorer. La première chose à faire sera de lui faire faire ses besoins à l'endroit que vous aurez déjà prévu, ce qui calmera sa nervosité. Il faudrait aussi lui montrer la porte qu'il devra demander lorsqu'il aura besoin de sortir. Et n'oubliez pas que c'est tout nouveau pour lui. S'il s'échappe, ce ne sera pas sa faute et ne le grondez pas. Ce sera à vous de lui faire apprendre ses nouvelles habitudes dès le départ, et avec calme. Toujours.

Établir une routine. Dès que vous le pourrez, essayez de créer la routine habituelle de la maison, notamment en établissant le même horaire et le même trajet pour les promenades, ainsi que les périodes de jeu, de collation et d'activités familiales. Il doit vite retrouver « ses vieilles pantoufles » ! On doit aussi lui faire comprendre rapidement les nouvelles règles s'il y en a. L'interdiction d'accès à certaines pièces, par exemple.

Rencontrer les nouveaux voisins. Un nouveau quartier, c'est aussi de nouveaux voisins. Pourquoi ne pas prendre les devants et les saluer en compagnie de votre chien ? Vous pourriez leur donner vos coordonnées et les inviter à communiquer avec vous s'il jappe exagérément en votre absence. Vous démontrerez ainsi votre respect à leur égard. Vous pourriez aussi présenter votre compagnon à votre facteur, afin qu'un lien de confiance mutuel soit établi. (Vous pourriez même glisser des gâteries dans la boîte aux lettres que le facteur pourrait lui offrir au besoin.)

CONCLUSION

En vous basant sur les besoins et habitudes de votre compagnon, essayez de créer un contexte où il pourra retrouver un équilibre quotidien. Si vous notez des signes de mésadaptation (perte d'appétit, besoins à des endroits inappropriés, jappements prolongés en votre absence, etc.), communiquez avec votre vétérinaire sans tarder.

Chaque année, la période des déménagements fait gonfler le taux de pertes et d'abandons d'animaux. Si vous devez vous défaire du vôtre — ou pensez à en adopter un —, votre vétérinaire pourra vous recommander un refuge.